

26 جويلية 2026

**ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE LA
CONSULTATION N° 20(LOT N° 02) /FSA/UB/2026**

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 13 et 14 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Faculté des Sciences Appliquées de l'Université de Bouira annonce l'annulation de l'avis d'attribution provisoire de la consultation ouverte au titre de l'année financière 2026, ayant pour objet : « **Dépenses de fonctionnement liées à la recherche scientifique et au développement technologique** »

Lot N°02 : Acquisition de matériel informatique pour le laboratoire de recherche

Ingénierie des systèmes électroniques et automatique

Chapitre 22/35/02

Attribué provisoirement à l'Entreprise « smart-camera », GHEMAM FOUAD

RC N°10/00-1480050 A 25 NIF : 18410220033716101000

